



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS



REGION DE : KANKAN

PRÉFECTURE DE : KEROUANE

N°001/MATD/DGE/DRE/DPE/KRN/2026

Le Directeur Préfectoral des Elections
A
Monsieur le Préfet de Kérouané

Objet : Soit-transmis

Excellence Monsieur le Préfet de Kérouané,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe, la décision portant publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin des nationales à la représentation proportionnelle et au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma franche collaboration.

Kérouané, le 17 Avril 2026

Le Directeur Préfectoral des
Elections

MORY KONATE



Accusé réception
Kérouané le 17/04/2026

Le Préfet
[Signature]

Col. Céa Richard Haba

